



LES BONNES PRATIQUES POUR UN PIÉGEAGE DE PRINTEMPS EFFICACE

Le piégeage de printemps est un des éléments de la stratégie du plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes. Le piégeage n'est pas un acte anodin. Aucun piège, même sélectif, n'est sans risque pour l'entomofaune. Les préconisations qui suivent doivent être scrupuleusement respectées afin de limiter l'impact du piégeage sur la biodiversité.

L'objectif du piégeage de printemps est de faire baisser la pression de prédation sur les ruchers et la biodiversité en limitant l'implantation des nids secondaires, c'est-à-dire la création de nouvelles colonies de frelons à pattes jaunes.

Périodes et durée du piégeage de printemps

Pendant une période de 2 mois maximum en fonction du secteur géographique (il y a des différences entre Nord et Sud de la France). Débuter le piégeage selon le climat local et en fonction des premières floraisons de printemps, après les dernières gelées quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12 degrés.

En Pays de la Loire, démarrage aux environs de mi-février et arrêt au plus tard mi-mai (en fonction des conditions climatiques de l'année). Le piégeage sur une zone doit être effectif pendant au moins 4 ans.

Avec quels pièges ?

Les pièges doivent être les plus sélectifs possibles. Le plan national frelon recommande d'utiliser 3 modèles spécifiques, qui sont des pièges à sélection physique de type nasse, équipés de cônes d'entrée, avec une **séparation entre l'appât et la partie de captures** afin de retenir les fondatrices et ouvrières frelon à pattes jaunes en laissant échapper un maximum d'espèces non-cibles.

Il s'agit à ce jour des pièges de printemps suivants :



**Piège Osaka Sélect -
type japonais**
("Piège japonais")



**Piège VeluTrap
de BeeVital**
("Piège coréen à ailes")



Piège Robida
("Piège à nasse et
grille Néoppi")

Les autres types de pièges ne sont pas suffisamment protecteurs pour la faune (ils peuvent permettre la capture d'insectes autres que le frelon à pattes jaunes). Ces trois modèles

ont par ailleurs prouvé une meilleure efficacité que d'autres modèles (même « sélectifs ») pour un usage contre le frelon à pattes jaunes au printemps.

Emplacement et nombre de pièges

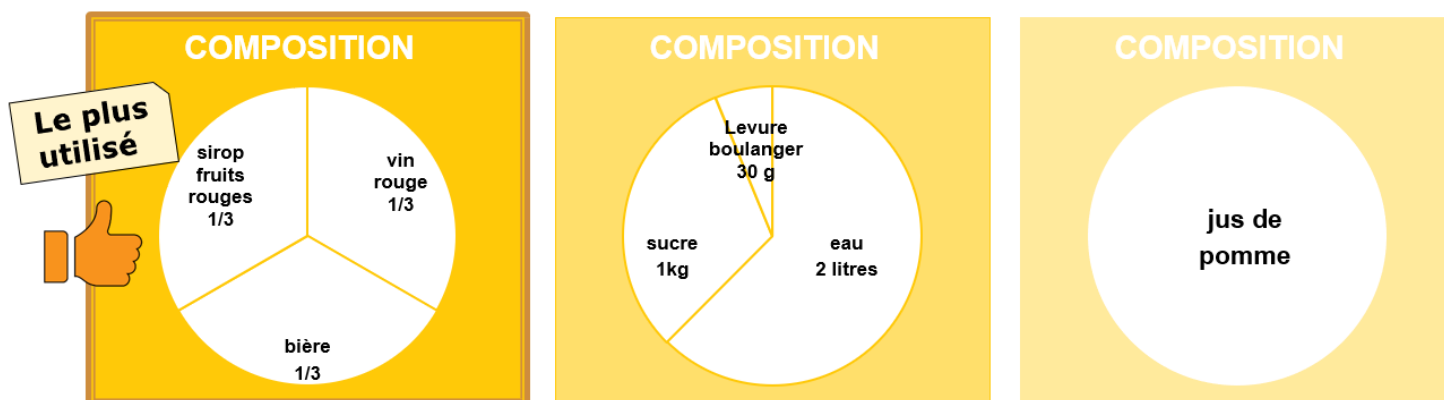
Prioriser les zones fortement infestées :

- Près d'une **source de nourriture** fréquentée par les frelons : à proximité des fleurs mellifères (ex : camélia, aubépine, cornouiller...), composteurs, points d'eau.
- A proximité d'un ancien nid de frelon de l'année précédente (compter 1 à 2 pièges par nid).
- A proximité de ruches ayant été prédatées par le frelon l'année précédente, même si le nid n'a pas été découvert.
- Exposé au **soleil**, à l'abri du vent.
- À hauteur des fleurs (dans les massifs de fleurs, arbres fleuris...)

Spécificités supplémentaires si vous utilisez un **piège Robida** :

- Badigeonner l'intérieur du piège avec du sirop de fruit rouge (afin de cacher l'odeur du bois qui repousse les frelons). Vous pouvez aussi mettre de l'appât sur la planche d'envol à l'avant du piège (voire un peu de miel sur le cône) pour les attirer.
- Incliner légèrement le piège vers l'avant pour permettre l'évacuation de l'eau.
- Orienter la grille latérale Sud / Sud-Est.

Avec quel appât ?



Le choix des composants de ces appâts est le suivant :

- Bière et levure, pour la fermentation qui favorise la dispersion de l'odeur du sucre,
- Le sirop de fruits rouges, pour le sucre qui attire parce qu'il est nécessaire à la nourriture du frelon à pattes jaunes. Ce sirop peut-être avantageusement remplacé par du sirop de nourrissage des abeilles (plus appétent).
- Le vin rouge, répulsif pour les abeilles (et plus odorant que le vin blanc).

Éviter les brèches de cires et le miel pour des raisons sanitaires, même si un grillage protège l'appât.

Entretien

Renouveler l'appât toutes les semaines, voire tous les 3-4 jours en cas de fortes chaleurs (observer si l'appât est sec).

Laisser les frelons capturés dans le piège : les phéromones d'alerte des frelons sont un excellent attractif.

Il n'est **pas nécessaire de vider le piège avant la fin de la période de piégeage** (au printemps il y a beaucoup moins de frelons qu'en été-automne).

Si le piège est vraiment plein et que vous souhaitez le vider : le placer de préférence une demi-journée au congélateur. Utilisez la fiche de remontée de données du plan national (fiche technique n° 2) pour inventorier les captures (fiche à transmettre ensuite au référent frelon local).

Suivi : évaluation des captures

A la fin de la saison de piégeage, effectuez le comptage des insectes capturés par chaque piège. Utilisez la fiche de remontée de données du plan national (fiche technique n° 2) pour inventorier les captures (fiche à transmettre ensuite au référent frelon local).

Les données à renseigner seront les suivantes :

- Date installation du piège
- Date récupération du piège
- Adresse du piège
- Commune
- Code postal
- Sur un rucher ? (Oui/Non)
- Type de piège (qu'il soit sélectif ou non)
- Type d'appât
- Nombre de frelons asiatiques
- Nombre de frelons européens
- Autres insectes (frelon *Vespa soror*, mouches, guêpes...)



**Frelon asiatique
à pattes jaunes
(*Vespa velutina*)**



**Frelon européen
(*Vespa crabro*)**

Si vous n'êtes pas à l'aise pour évaluer les captures, rapprochez-vous du référent frelon de votre secteur.

Les porteurs du plan frelon Pays de la Loire tiennent à jour une liste de référents locaux qui sont chargés de collecter les données de piégeage et d'assurer leur communication à l'échelle nationale à des fins d'analyse (évaluation du niveau de pression sur les territoires, efficacité des pièges, mesure de l'effet du plan d'action sur l'évolution de la pression frelon à moyen-long terme).

Repérage des nids primaires (à détruire ou signaler)

Au printemps il est également essentiel de repérer les nids primaires qui ne font encore que la taille d'une balle de tennis et sont ainsi faciles à détruire.

Où les trouver ? Partout où ils pourraient s'abriter : dans les abris de jardin, sous les toits, dans des nichoirs, compteurs d'eau, sous des tables de jardin... ouvrez l'œil !

Si vous pouvez le détruire vous-même :

- Assurez-vous que la fondatrice soit dedans avant de le détruire (sinon elle en construira un autre). Pour cela agissez tôt le matin, tard le soir, ou patientez 10-15 minutes le temps qu'elle fasse son aller-retour au nid.
 - Englobez le nid primaire dans une boîte transparente, faites coulisser une lame ou un morceau de tôle plane. Refermer très rapidement le couvercle. Mettre la boîte au congélateur quelques heures pour engourdir la fondatrice et une fois gelée coupez-la en 2 afin de la tuer.
- Le lycée Saint-Aubin-de-la-Salle a créé un système de « guillotine » permettant sécuriser cette destruction (cf. photos). Si vous souhaitez vous en équiper, contactez-les par mail : contact@saintaubinlasalle.fr

Si vous ne souhaitez pas détruire le nid primaire vous-même, signalez-le à la mairie afin qu'il soit détruit par quelqu'un d'autre.



Vous pouvez obtenir les coordonnées de votre référent local auprès de :

- **Loire-Atlantique** : collectiffrelon44@gmail.com
- Maine-et-Loire : jeanluc.denechere@sfr.fr ; fernand.pineau@wanadoo.fr
- Mayenne : robert.pauchard@laposte.net ; gds53@reseaugds.com
- Sarthe : abeillesgdsa72@gmail.com ; abeilles2gdsa72@gmail.com
- Vendée : picard.patrice@gmx.fr
- Pays-de-la-Loire : frelon.frgds-pdl@reseaugds.com